MALGRÉ LE DÉMENTI DES AUTORITÉS, REBRAB CONFIRME AU SOIR D'ALGÉRIE :

«Oui, on veut m'arrêter»

Le nom d'Issad Rebrab va-t-il s'ajouter à la liste des personnes arrêtées pour avoir critiqué la gestion des tenants du pays ? Le patron de Cevital nous a déclaré hier être en possession d'informations sûres faisant état de l'intention du pouvoir de procéder à son arrestation dès son retour en Algérie.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Les autorités habituellement peu enclines à répondre à ce genre d'accusations ont réagi promptement à travers le général Hamel et Nourredine Grine.

Le directeur général de la DGSN a ainsi catégoriquement nié l'existence d'un mandat d'arrêt dans une déclaration au journal en ligne *TSA* bousculant toutes les informations contradictoires qui ont circulé tout au long de la matinée d'hier au sujet de la volonté d'arrêter Rebrab. Il est «libre d'entrer et sortir comme il veut du pays», a-t-il ajouté.

Peu de temps avant, le ministre de la Communication intervenant lors du forum d'*El-Moudjahid*, avait affirmé lui aussi ne pas être informé de l'existence d'un mandat d'arrêt contre M. Rebrab tout en invitant cependant celui-ci à rentrer et à s'expliquer avec la justice s'il y avait lieu de le faire…

De son côté, le patron de Cevital a manifestement jugé ces assurances insuffisantes. «J'ai énormément de respect pour le général Hamel, a-t-il déclaré une fois de plus à *TSA* cette fois-ci, mais tout le monde sait que les véritables responsables sont le président de la République et le chef d'état-major Gaïd Salah (…) mais moi de mon côté, je sais que je n'ai rien fait de mal.»

Dans la matinée donc, et alors même qu'il s'apprêtait à quitter le Brésil où il se trouve pour s'envoler vers un autre point de l'Amazonie afin de poursuivre sa mission, M. Issad Rebrab maintient dur comme fer l'existence de cette volonté de l'arrêter sans pourtant évoquer à un quelconque moment l'existence d'un mandat d'arrêt. Il nous a déclaré à cet effet : «Je peux vous affirmer qu'une personne fiable m'a informé qu'ils veulent m'arrêter, pour que je me taise bien sûr.» «Ils veulent, poursuit-il, que j'arrête de parler, mais je vais continuer à le faire. Il y aura d'autres révélations concernant les différents blocages et je rendrai publics des détails afin que tous comprennent bien ce dont il s'agit.»

A la question de savoir quel genre de détails le patron de Cevital s'apprête à dévoiler, il enchaîne : «Ils ont voulu lancer une opération de contrôle fiscal pour tenter, disent-ils, de découvrir l'origine des fonds dont nous disposons. Mais ils peuvent le faire s'ils le veulent, tout est transparent à notre niveau. En 2014, ils ont déjà transmis une lettre à TRACFIN pour tenter de déterminer là aussi l'origine de nos finances, ils ont fouillé mais sans rien trouver d'anormal. Là ils veulent refaire tout cela pour chercher des poux là où il n'y en a pas.»

Photo : Samir Sid

Issad Rebrab, DG de Cevital.

Révolté contre toutes ces pratiques, il se demande enfin pourquoi «ils essayent de nous agresser lorsque l'on parle ou que l'on dénonce de mauvaises gestions».

Déterminé à ne pas se laisser museler, Issad Rebrab a cependant pris la décision de ne pas rentrer au pays au cas où l'information lui serait confirmée officiellement «non pas par peur, car je n'ai pas peur d'eux. Je vais juste retarder mon retour. Quant à la peur, il faut qu'elle change de camp», a-t-il déclaré en outre au journal en ligne *TSA*.

Il y a quelques semaines, le patron de Cevital avait dénoncé la gestion des plus hautes autorités du pays accusées de bloquer des projets financiers de haute importance pouvant selon lui «ramener des milliards de dollars» à l'Algérie, à l'exemple du projet de trituration de graines oléagineuses. Il avait également dénoncé l'attitude affichée à l'égard des entrepreneurs « auxquels ils ne répondent même pas au téléphone. Ils répondent uniquement à leurs amis. Ils vont mener le pays à la catastrophe».

Pointant le doigt contre M. Bouchouareb, il fait également état de la bureaucratie et des blocages dont il fait l'objet et qui relèvent, dit-il, d'un haut niveau de l'Etat.

Le ministre de l'Industrie a quant à lui réagi en accusant le patron de Cevital de «transferts illicites de devises et de montages qui pourraient s'apparenter à de l'extorsion de devises». «Rebrab, a-t-il ajouté, a trompé le gouvernement lors de l'acquisition de Brandt, nous avons des dossiers et des preuves. Il a introduit du matériel usé déclaré à 5,7 millions alors que sa valeur ne dépasse pas les 2,5 millions d'euros». Des accusations passibles de prison si une plainte venait à être officiellement rendue publique.

Enfin, les travailleurs de Cevital ont annoncé hier être en phase d'organisation pour protester contre le harcèlement dont est victime leur groupe et leur P-dg. Une marche vers le siège de la Wilaya de Béjaïa pourrait être entreprise dans les jours à venir.

A. C.

IL DÉMENT LES AFFIRMATIONS DU PATRON DE CEVITAL

Grine : «pas de mandat d'arrêt contre Rebrab»

Le ministre de la Communication dément toute poursuite judiciaire à l'encontre de l'homme d'affaires Issad Rebrab.

«M. Rebrab dit qu'il y a un mandat d'arrêt contre lui, mais à ma connaissance, il n'y a aucun mandat d'arrêt contre lui », a affirmé, hier, Hamid Grine au forum du quotidien *El Moudjahid.* «M. Rebrab est un acteur économique algérien important qui doit se montrer responsable de ses propos. Qu'il vienne s'expliquer en Algérie au lieu de s'exprimer depuis l'étranger et s'il y a des choses que la justice lui reproche, il s'expliquera avec la justice», a-t-il encore ajouté.

Et au ministre de préciser avoir appelé le Premier ministre aussitôt ce «prétendu» mandat d'arrêt évoqué par le patron de Cevital dans un entretien au journal électronique *TSA (Tout Sur l'Algérie)* qui, selon lui, «m'a infirmé l'information».

D'ailleurs, poursuivra-t-il, quelque temps seulement après, une source du gouvernement a tenu à démentir Rebrab, se félicitant de cette «célérité et de cette promptitude du gouvernement à taire cette rumeur». Pour rappel, l'homme d'affaires a tout simplement confirmé la rumeur qu'il dit être «fondée» car, selon lui, «on cherche à me faire taire».

Photo : Samir Sid

Hamid Grine, ministre de la Communication.

Ce à quoi il affirmera au même support médiatique «ne pas se taire», accusant les gouvernants d'agir de la sorte «au lieu de prendre conscience de la gravité des choses, au lieu de m'appeler pour dialoguer, parler des blocages et de l'avenir de notre pays, ces gens veulent m'arrêter pour me faire taire».

Des gouvernants qui, ajoutera-t-il, «essayent de faire taire tous ceux qui critiquent, qui parlent et posent des questions légitimes sur l'avenir de notre pays».

M. K.

AFFAIRE BOUCHOUAREB-REBRAB

Les précisions de Temmar

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une mise au point au titre de droit de réponse.

Le Soir d'Algérie titre dans son édition du lundi 5 octobre, «Temmar s'est positionné», voulant dire que je me suis positionné dans le contentieux qui semble opposer MM. le ministre de l'Industrie et Rebrab.

Je souhaite préciser sans aucune équivoque que je ne me suis en rien positionné dans cette affaire. Votre journal indique bien que j'ai dit «quant à vous dire si le ministre n'a pas donné d'autorisation ou que M. Rebrab a triché, ça, c'est leur problème». Une telle affirmation est on ne peut plus claire quant à une quelconque prise de position.

Quand la question m'a été posée par un journaliste que je pensais être un étudiant de doctorat, mon argument était de souligner qu'étant donné les menaces auxquelles fait face notre économie, ma seule préoccupation est la relance de l'investissement et de la croissance de l'économie pour aller rapidement vers une diversification de l'économie nationale. Le reste n'est en rien mon problème. D'autres responsables sont aux affaires.

Je rejette donc totalement toute allégation quant à une prise de position de ma part dans une affaire qui ne me concerne en aucune manière. J'ai connu cela par le passé, quand j'étais moi-même au gouvernement.

Etant maintenant retiré des responsabilités publiques et étant revenu à l'enseignement et la réflexion, je réprouve fermement cette façon de faire.

Le 7 octobre 2015.

Pr Hamid Temmar, ancien ministre